



Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes Novembre 2010

Edito

Novembre est la saison des feuilles mortes, des marrons ... et des CTPS mortuaires ... où les fermetures de sites seront bientôt plus nombreuses que les feuilles mortes. La performance bat son plein, la hiérarchie bouillonne d'ambition pendant que les agents rament, mais rament ... dans une ambiance délétère, plombée par presque 10 semaines d'un conflit social qui laisse tout le monde sur sa faim avec une envie de révolte aux tripes !

Jusqu'où iront ils donc pour satisfaire les appétits carnassiers de ceux qui nous gouvernent ? Et pourquoi autant de zèle ?

Dernièrement encore, la Commission Européenne a cloué au pilori l'ensemble des administrations douanières européennes, accusé de mal appréhender les contrôles physiques, carence qui ferait perdre à l'Union une fortune de ressources propres. Parallèlement, la DG diffuse sur Aladin une superbe plaquette polychromée intitulée « Les Cahiers de la Compétitivité » ou notre Ministre, DG, Mme Parisot, voire même le président de l'OMD placent la Douane au coeur de la notion de régulation économique !

Nous avons parfois l'impression de ne pas vivre dans le même monde que tous ces grands penseurs qui nous dirigent.

Comment continuer à travailler sereinement alors que notre outil de travail est détruit avec constance, zèle et célérité par notre hiérarchie et le gouvernement ? Comment contrôler efficacement alors que c'est cette même Commission européenne qui a fixé des taux de contrôles physiques à un niveau qui correspond presque à une frontière grande ouverte ?

Ne nous y trompons pas ... L'époque est au règne de l'argent roi, à la consolidation des fortunes existantes au détriment de tous les salariés. Toutes ces réformes ne sont pas mues par la sauvegarde de l'intérêt général, qui devrait animer tout fonctionnaire d'Etat, mais par le seul souci d'économies budgétaires qui se font toujours et encore sur le dos des salariés au détriment des services publics, la santé, de l'éducation, du logement et de notre vie !

Tous ensemble, nous avons le pouvoir de changer les choses. Ils emploient tous les moyens qu'ils possèdent à essayer de nous prouver que c'est impossible. Mais ils ont tort, mentent au Peuple qui reste souverain et devront un jour rendre des comptes !!!

« Le Peuple, au plus ardent de sa colère, est pareil à un feu trop vif pour être éteint ». Oreste.

« Oh ! Si la colère du Peuple est terrible, c'est le sang froid du despotisme qui est atroce » Mirabeau.



syndicat
national des
agents des
douanes

CTPS Bretagne
Mardi 16 novembre 2010

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué et maintenu ce CTPS-DR aujourd'hui, sans tenir compte de notre demande de report. Nous tenons à faire face à nos responsabilités de représentants du personnel, c'est pourquoi notre délégation siège, avec toutefois d'énormes doutes sur l'utilité et l'efficacité de ces instances. De plus, nous avons demandé une modification de l'ordre du jour qui n'a pas été prise en compte. Nous estimons que le point 5 qui traite du transfert du DAFN de Quimper et Brest à Lorient ne peut pas être qu'informatif dans la mesure où il modifie l'organisation des services.

Notre présence ici est également motivée pour vous alerter du désarroi des douaniers bretons. Nous l'avons déjà dit lors des CTPS DR du 22 juin 2010 et CTPS DI du 29 juin 2010 en présence de fortes délégations des services mais le problème est trop important pour qu'il soit minimisé.

Depuis plusieurs mois, l'ensemble des organisations syndicales, du public et du privé, ont élaboré une stratégie dont des millions de salariés ont été de virulents acteurs, pour agir contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement. En dépit de la promulgation éclair de la loi, il demeure un fonds de colère qui est palpable.

La démonstration est faite qu'il existe une insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emplois, de salaires, de conditions de travail, d'inégalités entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses le prouvent. Personne ne peut ignorer l'ampleur de la colère populaire. Une chose est sûre, le long mouvement social qui s'est bâti autour de la retraite laissera des traces.

Par l'ampleur de ces actions, l'opinion publique entre en résistance contre les mesures anti-sociales qui laminent chaque jour notre pouvoir d'achat et nos acquis sociaux durement gagnés.

Nous le voyons tous les jours à travers les conflits qui s'amplifient dans le secteur privé et public. Le SNAD-CGT n'accepte pas une nouvelle démonstration de l'autisme auquel nous nous heurtons depuis plusieurs années et refuse de cautionner cette braderie massive de l'emploi public et du tissu social français.

La maison Douane est un exemple parfait de ce manque d'écoute et de ce mépris face aux interrogations et inquiétudes des douaniers et aux revendications et propositions de leurs représentants.

Nous sommes conscients que notre administration est au cœur des mutations rapides du commerce mondial, qu'en tant que fonctionnaires nous subissons de plein fouet les ravages de la RGPP, mais nous ne sommes pas obligés de subir les excès comportementaux de la hiérarchie.

A la lecture des documents préparatoires, nous nous apercevons que déjà tout est ficelé et déjà effectif, (transfert DAFN 15/11). Une fois de plus, nous sommes dans une instance du type chambre d'enregistrement.

Toujours plus vite, toujours plus haut, pour aller où ?

Malheureusement, ceci est juste une illustration, une de plus, du dialogue social en douane. Les douaniers ont répondu présents et se sont mobilisés pour dire "non" à la destruction de leur outil de travail lors des derniers CTPS DR et DI.

Nous espérons que dans cette nouvelle configuration, le Directeur Général, en tiendra compte dans la répercussion qu'il entend donner à la lamentable et injustifiée contribution de notre administration à la casse organisée de l'État républicain que lui impose le gouvernement.

Le Plan Pluriannuel de Perdition, que vous appelez de "performance", prévoit encore pour l'année qui vient, des suppression d'emplois :

- autant d'agents en moins pour assurer la protection des consommateurs, des populations, et d'une certaine idée de la société,
- autant de possibilités en moins de débouchés pour la jeunesse,
- autant de salaires en moins pour contribuer à la relance d'une économie chancelante.

Mais peut-être aurez-vous des éléments à nous livrer pour l'année 2011 en matière de PAE, d'ETPT, d'emplois de référence et de services conservés car le prochain CTPS DI qui aura à traiter de ces points est tout proche ?

Nous le savons, toutes les directions régionales des douanes sont tenues de participer à cette braderie massive de l'emploi public et du tissu social français. Mais la donne a commencé à changer et il n'y a pas aujourd'hui matière à appliquer dans la précipitation des mesures qui pourraient demain apparaître, au mieux comme des erreurs, au pire comme des bourdes.

En effet, nous avons eu beau nous pencher attentivement sur vos documents de travail, ils ne nous ont pas permis, si ce n'est d'adhérer à vos projets, de comprendre ce qui peut bien motiver vos choix, hormis la justification des suppressions de postes qui pourrait en découler dans le futur proche.

Non seulement les agents ne sont pas dupes de cette mystification, mais l'opacité qui entoure toute cette mise en scène nous conforte dans l'idée que les réalités de terrain sont hélas étrangères à nos directeurs régionaux. Cela étaye malheureusement nos craintes sur l'intérêt que porte tout un pan de la hiérarchie à la pérennité des missions de la douane, au vu de la facilité avec laquelle les directeurs chargés de l'opérationnel, s'inscrivent dans la démarche de diminution des moyens de contrôle en souscrivant à cette réforme.

Les douaniers bretons en ont marre de s'entendre dire qu'ils sont nuls, qu'ils ne servent pas à grand chose, qu'ils coutent chers. Ils n'en peuvent plus de recevoir régulièrement des notes, des mails qui ont pour seul but le dénigrement, l'admonestation, la critique négative.

Cela ne peut plus durer.

Parce qu'à force de prendre les agents pour des incapables, la hiérarchie supérieure s'est totalement coupée de la base. C'est l'incompréhension qui gagne les services et la démotivation est en filigrane des discussions que nous avons eu avec nos collègues. C'est vrai que maintenant seule la performance est mise à l'honneur, mais ne l'oubliez pas, la douane est faite d'êtres humains avec leurs forces mais aussi leurs fragilités.

Toujours est-il que le résultat est là : le "travailler plus pour gagner moins" rejoint allègrement le "contrôler moins pour casser plus".

Vous l'aurez compris, notre présence dans cette instance ne se limitera pas à ce que tente de nous imposer la méthode sournoise d'un dialogue social qui n'existe que dans l'imaginaire gouvernemental : nous voulons des explications claires.

Il est bien entendu et évident que nous ne vous aiderons pas dans une démarche de casse, et que nous ne nous inscrirons dans aucune discussion de marchands de tapis qui serait de nature à nous diviser et à vous faciliter la tâche.

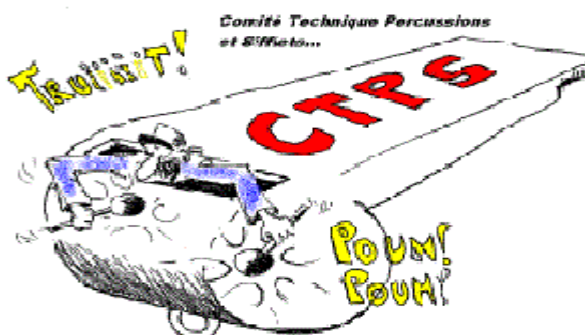
Nous vous laisserons porter l'entière responsabilité de vos choix.

Les représentants du SNAD CGT



SECTION DE BRETAGNE

CTPS BRETAGNE
Mardi 16 novembre
2010



Explication de vote du Procès verbal séance du 22 juin 2010

De l'année 2010, le 22 juin constitue indéniablement un moment fort de l'action douanière dans la direction de Bretagne. Les douaniers qui se sont invités au CTPS ont voulu témoigner primo l'attachement au travail qu'ils font et deuxio le refus de la casse programmée de l'outil douanier que vous orchestrez sans état d'âme. Cinq mois après ce CTPS, nos collègues vannetais et lannionais sont amers voire dégoutés du désintérêt qu'on leur porte. Mais jusqu'à preuve du contraire les brigades de Vannes et de Lannion existent. Elles ne seront rayées de la carte que le 31 décembre 2010. Jusqu'à cette date ultime, nos collègues ont le droit au respect et à la considération de toute la hiérarchie. Ce ne sont pas des ombres qu'on manipule.

En dépit des mutations prononcées, la situation engendre un mal être au travail. Nul ne s'est inquiété des situations personnelles, aucune cellule sociale ne s'est présentée. Devons-nous vous rappeler que chacun n'a pas la même faculté de réaction dans le désordre. Et le pire est à venir quand les affectations seront effectives : augmentation importante des distances à parcourir pour les trajets domicile/travail, horaires décalés, rythmes inhérents à la surveillance avec vacations de jour et de nuit. Sans doute que le problème épineux sera laissé aux chefs de poste qui une fois de plus devront trouver les solutions, s'acclimater à une nouvelle configuration.

Décidément, vous avez réuni tous les ingrédients pour que votre réforme ne soit acceptée par personne. Personne n'y souscrit et vous ne convaincrez personne de son efficacité.

De tout cela, il n'en est pas question dans le procès verbal de la séance du CTPS DR du 22 juin 2010. De plus, vous avez refusé de prendre en compte les modifications que nous avons proposées pour sa rédaction. Il manque aussi les données chiffrées relatives aux effectifs concernés par la réforme que ce soit pour les suppressions de Vannes et Lannion et pour le renforcement de l'élément motard. Si quelqu'un lit ce procès verbal dans quelques années, il n'y comprendra pas grand-chose.

Par conséquent, nous avons pris la décision de ne pas prendre part au vote pour l'approbation de ce dit procès verbal.

Les représentants du SNAD CGT

Compte rendu sommaire:

- Transfert de la division de Saint Malo à Rennes (cours des alliés).
- Transfert du bureau de chantepie à Rennes (cours des alliés).
- Transfert DAFN de Quimper et Brest à Lorient.

Pas de précisions obtenues en matière d'effectifs 2011. A priori, ajustements des effectifs des bureaux de contrôle à la baisse.

Le DR a confirmé le non remplacement de tous les douaniers bretons qui partiront en retraite en 2011

ACTU



Fiscalité : vers encore plus d'injustice ?

Pour la fédération des Finances CGT, l'intervention télévisée d'hier soir de Nicolas Sarkozy est à plus d'un titre alarmante. Hormis les nombreuses inexactitudes techniques de son propos, l'annonce présidentielle d'une réforme de la fiscalité patrimoniale résonne déjà comme une nouvelle amputation des recettes fiscales de l'État, profitant une nouvelle fois aux contribuables les plus aisés.

Tout d'abord n'oublions pas que M. Sarkozy au lendemain de son élection avait par le biais de la loi Tepa déjà donné un coup sévère à la fiscalité patrimoniale et offert un premier cadeau aux plus riches. Rappelons par exemple qu'il avait alors triplé le montant des abattements accordés lors d'une donation ou d'une succession.

Ceci permet aujourd'hui à un couple ayant deux enfants de transmettre jusqu'à 600 000 € de patrimoine sans acquitter le moindre impôt. Cette loi avait été promulguée alors, au nom de la relance de la consommation. Nous avons pu depuis en mesurer la pertinence et l'efficacité !

Les propos de Nicolas Sarkozy confirment cette logique consistant à toujours plus exonérer les fortunés alors que les besoins sociaux sont colossaux. On peut légitimement craindre qu'il n'y ait pas de changement de cap. En effet conditionner la suppression du bouclier fiscal à la remise en cause de l'ISF, représente surtout un nouveau cadeau aux plus riches. En 2010 le bouclier fiscal a coûté environ 700 millions d'euros, alors que l'ISF a rapporté 3,3 milliards d'euros.

La fédération des Finances CGT estime qu'il est nécessaire de réformer la fiscalité patrimoniale afin d'améliorer son caractère re-distributif. Il est donc essentiel de maintenir l'ISF, d'augmenter la progressivité des droits de succession, de donation et de l'ISF. Corrélativement la suppression de la loi Teka et du bouclier fiscal sont impératifs.

Plus généralement c'est toute la fiscalité qui doit être réformée afin d'être plus juste et efficace. Elle doit permettre de répondre aux besoins de la population, de corriger les inégalités et de favoriser une croissance durable. La CGT formule une série de propositions visant à répondre à ces exigences.

L'impôt sur la fortune amputé par le gouvernement Fillon



Montreuil, le 17 novembre 2010.

Retraite : encore une mesure anti-fonctionnaire.

Le pôle de gestion des pensions de Noisy le Grand nous informe ce jour de l'abrogation de l'article R96 du code des pensions.

En conséquence, il est mis fin au principe, en matière de pension, du "tout mois commencé est dû". Dorénavant, le versement du traitement et des primes cessera au jour de la radiation des cadres.

La mise en paiement de la pension s'effectuera à la fin du mois suivant celui du départ en retraite. Cette disposition entrera en vigueur le 1er juillet 2011.

Situation actuelle jusqu'au 30 juin 2011 :

- M. X part à la retraite le 5 avril 2011.
- a.. Proratisation de ses primes du 1er au 4 avril 2011
- b.. Paiement de son traitement jusqu'au 30 avril 2011
- c.. Paiement de la pension fin mai 2011

Situation après le 1er juillet 2011 :

- M. Y part à la retraite le 5 septembre 2011
- a.. Proratisation de ses primes et de son traitement du 1er au 4 septembre 2011
- b.. Aucun revenu du 5 au 30 septembre 2011
- c.. paiement de la pension fin octobre 2011

Cette règle s'applique à tous les agents qui partiront à la retraite après le 30 juin 2011 quelle que soit leur année de naissance.

Les agents en CPA mis à la retraite d'office, en cours de mois auront le versement de leur pension à la fin du mois suivant le mois de radiation.

Afin de pallier ses inconvénients, ils pourront soit demander à sortir du dispositif de la CPA, afin de pouvoir choisir un départ le 1er d'un mois, soit s'ils sont au-delà de l'âge légal demander à partir le 1er du mois de leur radiation d'office.

Cette règle ne s'applique pas aux agents radiés pour limite d'âge ou pour invalidité. Dans ces deux cas, la pension est due à compter du jour de la cessation d'activité. Autrement dit, il n'y aura pas rupture entre le versement du traitement et celui de la pension.

Nota: Généralement les salariés du privé perçoivent au moment de leur départ en retraite une prime allant de une à trois fois leur salaire suivant les entreprises.



Toutes
ressemblances
avec des faits
ayant réellement
existés ne seraient
pas de pures
coïncidences

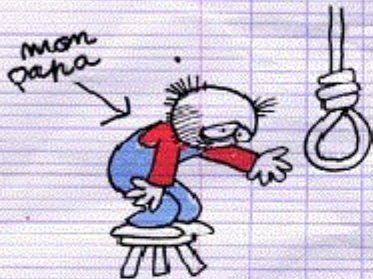
cher Monsieur
le président Sarkozy
de la République.



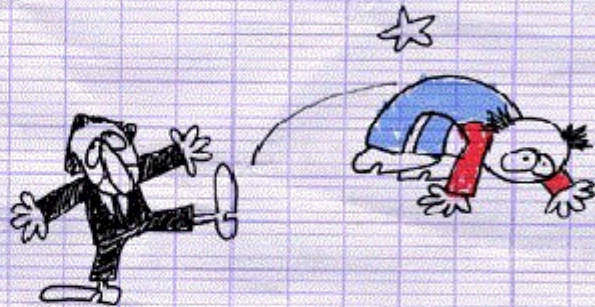
Celui là
je le rate



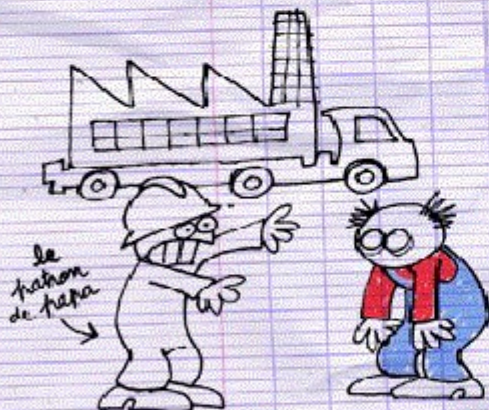
Je m'intéresse pas vraiment
à la politique mais je sais
que cette année vous avez beau
coup fait pleurer mon papa.



Désa vous lui avez pris
son travail.



vous lui avez dit que comme
son usine y gagnait trop
d'argent, elle allait partir
à l'étranger pour faire
travailler des gens moins
cher.

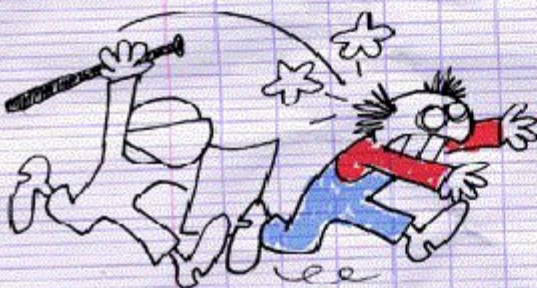


Alors comme on ne pas
trop compris, papa il a
gueulé, et il est allé
bloquer l'usine avec tous
ses copains du syndicat.

gégé du
syndicat qui
crie très fort.
(c'est pour ça il
est le chef)



et comme vous saviez pas
trop quoi lui répondre
vous lui avez envoyé les
flics.



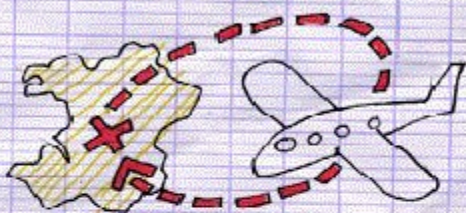
Papa s'est retrouvé en
avec malade mais comme
il avait plus de travail, ça
changeait rien en fait.



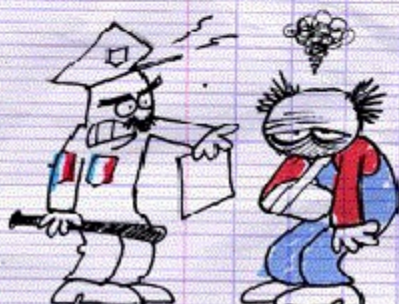
Après vous lui avé dit
qu'il était pas ~~fran~~
et qu'il fallait qu' ~~fran~~çai
il retourne dans son
pays.



Pourtant Papa a essayé de
vous expliquer que son pays
c'était la France et que ça
servait à rien de lui payer un
billet d'avion si c'était
pour revenir à la maison.



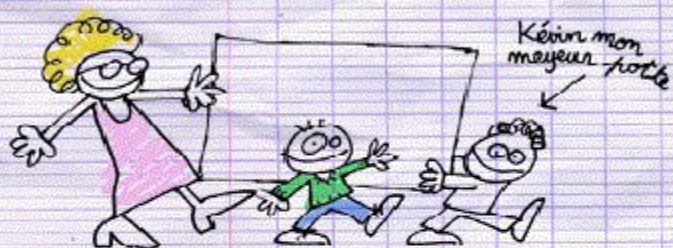
mais la non plus vous
n'avez rien voulu avoir
et vous avez envoyé les
flics.



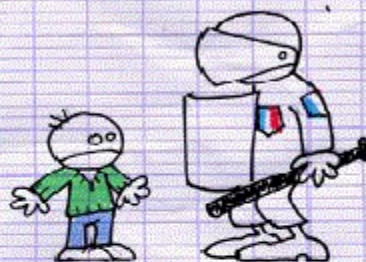
Alors avec ma maîtresse
on a tous fait un dessin pour
vous pour que vous me laissiez
vivre avec mon Papa.



Mais quand on est allé
vous le donner à la mairie
avec toute la classe...



Ça vous a pas plu non
plus et vous nous avez
envoyé les flics encore.



Quand Papa n'a pas pu
payer la maison parce que
vous lui avez pris son travail



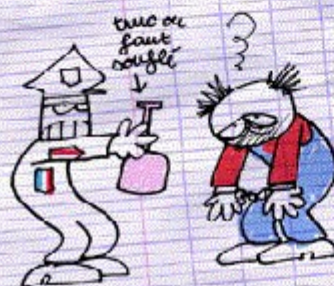
...vous lui avez pris
sa voiture.



Après vous lui avé pris son chromage parceque il n'avé pas pu allé chez Paul l'emploi. parceque vous lui avé pris sa voiture.



Mais là encore vous avé pas voulu qu'il vous oublie alors vous lui avé envoyé encore les flics.



Après Papa il était très fâché contre vous et il a bu pour vous oublier.



et là vous lui avé dit que si il voulé resté en France il fallait qu'il trouve un travail et qu'il travaille plusse pour gagné plusse.



et là mon Papa il été bien embête parceque trouvé un travail alors qu'on va bientôt partir à la retraite et ben c'est dur il a dit mon Papa.



Alors c'est pour ça qu'il est parti gueuler avec tout le monde dans la rue.



Mais je crois que c'est quand vous lui avé dit que il allait devoir travailler encore après la retraite parcequ'il allait vivre plus vieux que il a été un plomb.



Et vous à la télé vous avez dit que vous comprené pas pourquoi ça gueule et qu'on va pas faire chier pour deux ans de boulot en plus et que tous les autres pays y font pareil d'abord.



genre c'est la honte pour la France et toi et toi...

Alors comme je sais très bien
que vous allez encore envoyer
les flics pour taper sur mon
papa et que vous avez dit à la
télé que vous comprenez pas
je vais vous expliquer.

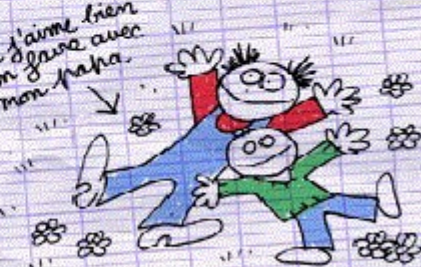


Moi qui
vous explique

En fait, les gens y s'en foute de la neutralité ~~ou de~~ et de
te reforme. C'est de passer leur vie à travailler pour te donner
de sous à toi et tes copains banquiers qui les font chier embête.
Et comme y'a que vous qui en profitez et qu'en plus tu nous
demande de travailler encore plus faut pas te donner que
les gens en ai marre que tu les prenne pour des ~~des~~ imbéciles

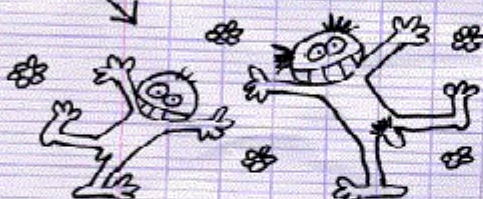
Le truc que ta pa compris c'est que
c'est pas que tu kiffe le travail
que c'est pareille pour tout le
monde, et toi ce que tu veux c'est
obliger les gens à penser comme
toi.

Moi j'aime bien
rien faire avec
mon papa.



Mais nous en fait ce qu'on
veut c'est profiter de la vie
On s'en fou d'être riche
comme toi

Moi et papa
qui s'en fou de
la vie



Moi je pense qu'en
plus ça arrange
bien que tout le
monde y s'en foute
la tête avec le chômage
et la sécurité.

Moi je met
toujours ma
ceinture

Comme ça
personne ne fait
chier s'occupe de
tes affaires.



Papa y dit que c'est la fin
d'un système et que tes
blablas ça marche pas.
Moi je pense que tu aimes
trop l'argent et que tu
t'en fou des autres...



T'es rien qu'un
sale egoïste en
fait.



À Bercy et dans les établissements financiers semi-publics

Continuer la bataille dans l'unité

La promulgation de la loi portant réforme des retraites ne change rien à notre détermination à poursuivre la bataille, d'autant que les premières dispositions d'importance de la réforme ne s'appliqueront qu'à partir de juillet 2011. D'ici là, il peut encore se passer beaucoup de choses.

L'extraordinaire mobilisation qui s'est poursuivie et amplifiée depuis plusieurs mois a mis en lumière l'insatisfaction criante et la colère croissante de la population (salariés, privés d'emploi, jeunes, retraités...) face à la dégradation accélérée de leurs conditions de vie et à des réformes qui visent à leur faire payer le prix d'une crise dont ils ne sont en rien responsables. Leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses sont plus que jamais d'actualité et appellent des réponses urgentes du gouvernement et du patronat sur lesquels il faut donc maintenir la pression.

Les personnels de Bercy et des établissements financiers semi-publics, qui se sont massivement inscrits dans la mobilisation interprofessionnelle de ces derniers mois, sont d'autant plus concernés par la poursuite du combat que les politiques d'austérité imposées par les marchés financiers vont faire peser sur les services publics, leurs missions et leurs moyens, la restauration des équilibres budgétaires.

Nouveau chantier ouvert par le Président de la République, la réforme de la fiscalité du patrimoine doit être en outre l'occasion d'imposer enfin un débat sur le rôle que peut et doit jouer l'impôt au service d'une autre conception de la société, plus juste et plus solidaire. Sur ce sujet comme sur les autres, seul le rapport de force permettra de faire avancer nos propositions et nos revendications.

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT appelle les personnels de Bercy et des établissements financiers semi-publics à s'inscrire pleinement et dans l'unité dans les initiatives organisées localement dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle de mobilisation du 23 novembre 2010.

Montreuil, le 17 novembre 2010